



# DUATHLON

## AVIGNON-LE PONTET

Dimanche 11 février 2018

Inscription en ligne sur [nikrome.com](http://nikrome.com)

Dans la limite des Places disponibles 100

Ou renvoyer le bulletin avant le 05/02/2018 avec le règlement à

Anne DESOIDE

6 avenue Joseph Girard

84000 AVIGNON

Seules les inscriptions complètes (bulletin+règlement+ licence) seront prises en compte

Nom :	Prénom :																			
Date de naissance	Catégorie :																			
Sexe (F/M) :																				
N°Licence																				
FFTRI :																				
Club FFTRI :																				

Adresse Mail :
N° Tel :
Adresse :

### Retrait des dossards :

**Licencié** : présentation de la licence et d'un justificatif d'identité (suivant la RGF2018) et autorisation parentale pour le contrôle anti dopage

**Non licencié** : justificatif d'identité + un certificat médical de **non contre indication à la pratique du Sport en compétition**, daté de moins d'un an + autorisation parentale, et autorisation parentale pour le contrôle anti dopage (Modèles en annexe)

### Frais inscription

5 € pour les licenciés FFTRI à l'ordre d'Avignon Le Pontet Triathlon

7 € pour les non licenciés à l'ordre d'Avignon Le Pontet Triathlon

(Frais de gestion en sus pour les règlements CB à la charge du participant)



# DUATHLON

## AVIGNON-LE PONTET

**Dimanche 11 février 2018**

**Inscription en ligne sur le site [nikrome.com](http://nikrome.com)**

Le Duathlon consiste à enchaîner 3 épreuves : course à pied, parcours VTT et course à pied sans s'arrêter. L'épreuve est individuelle et chronométrée.

### Catégories et parcours

Catégories	Années	Course	Vélo	Course
6-9 (Mini-poussins/Poussins)	2009 à 2012	250 m	1200 m	250 m
8 – 11 (Pupilles)	2007 à 2008	500 m	2400 m	500 m
10 – 13 (Benjamins)	2005 à 2006	750 m	3600 m	750 m
12-19 (Minimes à Juniors)	1999 à 2004	1000 m	6600 m	1000m

### Programme

	POUSSINS	PUPILLES	BENJAMINS	M-CA-JU
Dossards & Inscriptions	11h-12h30	11h-12h30	12h30-14h00	12h30-14h00
Ouverture/fermeture parc vélos	11h45-12h45	11h45-12h45	14h00-14h15	14h00-14h15
Exposé course	12h50	13h20	14h20	15h00
Départ	13h00	13h30	14h30	15h10
Sortie vélos	13h45-14h00	13h45-14h00	15h50-16h15	15h50-16h15
Podiums	16h30	16h30	16h30	16h30

#### Prix et récompenses :

Remise d'un lot à tous les concurrents

Coupe aux 3ers de chaque catégorie : Masculin/Féminin

### Règlement

**Sécurité** : Le parcours VTT se déroule dans un parc interdit à la circulation automobile. Le port du casque homologué FFRTI (coque rigide) est obligatoire pendant toute la durée de la partie cyclisme.

Les concurrents sont responsables du matériel qu'ils utilisent et qui doit être en bon état, ils fourniront les épingles pour fixer leur dossard. Une équipe de secours sera présente sur l'épreuve

**Dossard** : Le dossard fourni par l'organisation devra être épinglé (épingles non fournies) de façon visible sur le devant de la poitrine pour la partie CAP et dans le dos pour le VTT. Le dossard ne doit

être ni plié, ni coupé. Le port de la ceinture porte dossard est autorisé. Avec le dossard, il sera remis à chaque concurrent une étiquette vélo, et une étiquette casque.

**Déroulement de la course** : Le départ est donné par catégorie. Les concurrents doivent enchaîner les disciplines sans aide extérieure. Après la 1<sup>ère</sup> partie de CAP, le concurrent passe par l'aire de transition jusqu'à l'emplacement qui lui est réservé, met son casque (coque rigide, homologué) attache sa jugulaire, prend son vtt puis se dirige à pied vers la sortie de l'aire de transition. Il monte sur son vélo dès la ligne franchie et effectue son parcours. Au retour, il ramène à pied dès l'entrée de l'aire de transition (ligne de pied à terre) casque toujours attaché, son VTT à son emplacement, enlève son casque et part pour la 2<sup>ème</sup> CAP.

**Ravitaillement** : Liquide sur le parcours CAP – solide et liquide à l'arrivée

**Engagement** : Inscription en ligne sur le site Nikrome – date limite 08/02/2018 dans la limite des places disponibles. - Places disponibles : 200

Les écoles de triathlon ont la possibilité de faire des inscriptions groupées via un fichier Excel (modèle sur le site [avignon-lepontet-triathlon.com](http://avignon-lepontet-triathlon.com)) à nous retourner avec les licences avant le 05/02/2018 par mail : [contact@avignon-lepontet-triathlon.com](mailto:contact@avignon-lepontet-triathlon.com) – Règlement par chèque à l'ordre de Avignon Le Pontet Triathlon à Anne DESOIDE 6 avenue Joseph Girard 84000 AVIGNON

Sur place le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles

Licenciés FFTRI : 5 € (frais de gestion en sus) - Non licenciés FFTRI : 7€ (+ frais de gestion en sus)

**Les licenciés** : présentation de la licence et d'un justificatif d'identité (suivant la RGF2018), et autorisation parentale de contrôle anti dopage

**Les non licenciés** : justificatif d'identité + autorisation parentale & autorisation parentale de contrôle anti dopage (Modèles en annexe) + un certificat médical de **non contre indication à la pratique du Sport en compétition**, daté de moins d'un an sans cette mention exacte nous ne pourrons pas vous remettre le dossard.

**Antidopage** : Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport) Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

**Responsabilité et assurances** : L'organisateur décline toute responsabilité en cas :

- d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé du participant
- de perte, casse ou de vol d'objets et de matériel.
- d'accident provoqué par le non respect des consignes de l'organisateur, des arbitres ou du service médical.

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs. Elle ne répond pas des dégâts ou blessures occasionnés par les participants. Ceux-ci sont couverts par leur propre assurance « dommages-accidents ».

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'interrompre la compétition en cas de force majeure sans remboursement.

**Droit à l'image** : Chaque coureur ou représentant, si celui-ci est mineur, autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre des documents promotionnels et publicitaires nécessaires pour les années suivantes.

Annexes :

<b>AUTORISATION PARENTALE</b>
Je soussigné (nom prénom).....
Adresse .....
.....Tél .....
Autorise mon fils ma fille (rayer la mention inutile)
Nom ..... Prénom.....Sexe.....
Date de naissance ..... Club.....
N° licence .....
à participer au Duathlon Avignon-Le Pontet. J'ai pris connaissance ainsi que mon enfant du règlement de l'épreuve et de celui de la FFTRI, et s'engage à le respecter, et dégage l'organisateur de toute responsabilité conformément au cahier des charges de la FFTRI
Fait à .....Le .....2018
Signature des parents. Précédée de la mention « lu et approuvée »

**Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées**  
**PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE**  
**CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS**

**AUTORISATION PARENTALE**

**En application de l'article R.232-52 du code du sport**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé** : (Nom Prénom de l'enfant)

.....  
Autorise tout préleveur agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou sur le majeur protégé (nom prénom du mineur ou du majeur protégé) :

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Fait à .....le .....

**Signature :**

**N.B.** : un contrôle antidopage peut avoir lieu en compétition ou hors compétition

**ABSENCE DE SIGNATURE DE L'AUTORISATION PARENTALE**

**(article R.232-52 du code du sport – dernière phrase)**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : .....

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé** : (Nom Prénom de l'enfant)

.....  
Reconnait avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale dans le dossier de mon fils – ma fille, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutif d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à cet égard.

Fait à .....le .....

**Signature :**

**Article R. 232-52 du code du sport (in fine) :**

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence.L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.